

REGLEMENT DU CIRCUIT OCCITAN 2020

(Les points importants ainsi que les "nouveautés 2020" sont indiqués **en gras** et parfois en **rouge**)

Le présent Règlement ne tient pas compte des règles temporaires conséquences de la situation sanitaire Covid-19. Ces dernières sont régulièrement publiées sur le site des Seniors d'Occitanie.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Circuit Occitan est réservé aux seniors licenciés de la Ligue OCCITANIE. Néanmoins, les joueurs des autres Ligues y sont cordialement invités.

Les joueurs doivent être âgés d'au moins 50 ans (Hommes et Dames), munis d'une licence en cours de validité et d'un certificat de non contre-indication à la pratique du golf enregistré par la FFG (en application de la loi du 23 mars 1999, article 6). Ces 3 conditions seront appréciées le premier jour de l'étape concernée.

L'appartenance à la catégorie Vétérans (Messieurs âgés de 65 ans révolus, ex-Seniors 2) sera appréciée au 1^{er} janvier de l'année en cours.

FORMULE DE JEU

Stableford brut et net.

NIVEAU

Inférieur à 29,9 pour les Messieurs et inférieur à 32,9 pour les Dames. Le niveau pris en compte est celui détenu le jour de l'étape. Par contre, pour le classement général, le joueur restera dans la **catégorie** où il se trouvait lors de sa première participation au Circuit.

SERIES et MARQUES de départ

Remarque: la notion de "série" n'intervient que dans la définition des compétitions dans le logiciel RMS fédéral de gestion. Pour le Circuit Occitan, elle n'a aucune importance puisque le regroupement des journées de compétitions fait intervenir des catégories (H1, H2, V1, V2, D1 et D2).

En conséquence:

- Pour la définition des compétitions, pour une meilleure lecture des résultats sur le site FFG, il a été défini arbitrairement une seule série comprenant tous les joueurs. Départs jaunes.
- Pour les Dames (inchangé) : une seule série de 0 à 32,9. Départs rouges.

Pour les étapes et le Classement général :

2 **catégories** Seniors Messieurs (marques jaunes) : niveau de 0 à 13 pour la 1^{ère} catégorie, supérieur à 13 pour la 2^{ème}.

2 **catégories** Vétérans Messieurs (marques jaunes) : niveau de 0 à 17 pour la 1^{ère} catégorie, supérieur à 17 pour la 2^{ème}.

2 **catégories** Dames (marques rouges) : de 0 à 21 pour la 1^{ère} catégorie, de supérieur à 21 pour la 2^{ème}.

NOMBRE DE JOURS DES ETAPES et NOMBRE DE TRANCHES HORAIRES

Les étapes ont lieu normalement le mardi, le mercredi et le jeudi ainsi que, pour chaque jour, sur 6 tranches d'une heure de 8h-9h à 13h-14h. Cependant, pour les étapes très fréquentées, le lundi est rajouté ainsi que la tranche 14h-15h **si possible** (en fonction de la luminosité).

Pour des raisons de préparation du parcours et sur demande du club, la tranche 8h - 9h pourra être supprimée.

En l'absence de lundi ou de tranche 14h-15h, on ne pourra pas s'inscrire sur les listes d'attente correspondantes.

INSCRIPTIONS AUX ETAPES

Les inscriptions s'effectuent sur le site Internet des Seniors :

<http://www.golf-senior-occitanie.fr>

La procédure d'inscription (toujours située dans la 2^{ème} semaine avant l'étape) est découpée en 3 :

| HOMMES et DAMES | | |
|-----------------------------|------------|--------|
| Début des inscriptions à 8h | ext / int | niveau |
| Lundi | Extérieurs | TOUS |
| Jeudi | Intérieurs | < 18,6 |
| SAMEDI | TOUS | TOUS |

("intérieurs"= joueurs dont le club de licence est à moins de 50 km de l'étape ; "extérieurs": les autres. **Tous les licenciés "Golf d'Entreprise" et Ligue sont considérés comme des intérieurs pour TOUTES les étapes**)

Sauf information contraire publiée sur le site Internet, les inscriptions informatiques sont toujours closes le mercredi minuit précédant l'étape.

Les joueurs ne possédant pas de liaison Internet peuvent demander à leur Club de procéder à cette inscription en se présentant à leur accueil.

Inscriptions et mises en liste d'attente font normalement l'objet de mails automatiques de confirmation.

Les forfaits et les inscriptions tardives intervenant entre le mercredi minuit précédant l'étape et le jour de la compétition doivent être communiqués au club organisateur dans les meilleurs délais.

DEPARTS

Les départs sont préparés par la Commission Senior; cette dernière les communique au club organisateur qui les intègre dans le logiciel de gestion actuel (RMS). Le club envoie ensuite les fichiers "pdf" à la Commission qui les publie au plus tôt sur le site Internet. Une liste prévisionnelle-(sous format Excel) est publiée en attendant.

Pour chacune des étapes, les prévisions de covoiturage (couples compris) peuvent être indiquées au cours de la procédure informatique d'inscription. Dans la mesure du possible, les joueurs concernés pourront être "rapprochés" sur la grille des départs.

Sauf décision particulière de la Commission Senior (par exemple à la suite de l'annulation d'une journée complète), **le changement de date de jeu des joueurs n'est pas autorisé après la publication des départs Excel.**

PARTICIPATION

- **Joueurs non-membres du club organisateur :**

* **ETAPES 18 TROUS : 35 € (green-fee : 25€ + droit de jeu 5€ + participation aux dotations du Circuit : 5€)**

* **ETAPES 9 TROUS : 30 € (green-fee : 20€ + droit de jeu 5€ + participation aux dotations du Circuit : 5€)**

- **Joueurs membres du club organisateur : 10 € (droit de jeu 5€ + participation aux dotations du Circuit: 5€)**

Les dotations du Circuit sont utilisées par la Commission du Circuit pour financer les bons d'achat distribués à chaque étape et, à la fin du Circuit, les bons d'achat du Classement général final, des différents tirages au sort et la réception de fin de Circuit.

ORGANISATION

Voir aussi "Consignes aux Clubs organisateurs" sur le site des Seniors.

L'espacement des parties est de 10 minutes.

Pour les parcours de 18 trous, il ne sera admis que des parties de 3 joueurs. Pour les parcours de 9 trous (shot-gun), les parties de 4 joueurs sont autorisées et 2 trous peuvent être doublés les après-midi seulement.

Toutes les étapes doivent faire l'objet d'un recording (où les membres d'un groupe doivent se présenter ensemble) à proximité du dernier trou.

L'entraînement des joueurs est interdit pendant toute la durée de l'étape (de la mise en place des drapeaux pour le premier jour à l'arrivée du dernier joueur le dernier jour).

VOITURETTES

Les voiturettes sont autorisées pour les Vétérans (Messieurs) et pour les Dames de plus de 60 ans.

Pour tous les autres joueurs désirant utiliser une voiturette, un certificat médical devra être présenté à l'accueil du golf.

PLACEMENT DE LA BALLE

Pour TOUTES les étapes, la balle peut être placée (1 seule fois) sur les zones tondues ras à une longueur de club de la position d'origine, sans se rapprocher du trou.

REGLES DE GOLF

Les nouvelles Règles de Golf instaurées à compter du 1er janvier 2019 sont applicables.

TELEMETRES (Règle 4.3)

Les appareils mesurant exclusivement la distance seront autorisés. Un dispositif multifonctions, tels un smartphone ou un PDA peut être utilisé comme dispositif de mesure de distance, mais il ne doit pas l'être pour estimer ou mesurer d'autres paramètres

REMISE DES PRIX

A chaque étape, la Commission des Seniors dote les prix bruts et nets à raison de 3 prix par série sous forme de bons d'achat (**nombre et valeurs variables, fonction du nombre de participants à l'étape**) indiqués dans les résultats de l'étape publiés sur Internet et à retirer au magasin USGolf (Portet-sur-Garonne). Le Brut prime le Net.

Les bons d'achat ne sont valables que jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

GESTION DES RESULTATS (clubs organisateurs)

Afin d'éviter les distorsions dans les résultats dues principalement aux conditions météorologiques, chaque journée de l'étape fait l'objet d'une compétition distincte avec ses conséquences particulières sur l'évolution des niveau. L'"étape" proprement dite regroupe les résultats des journées.

A l'issue de chaque journée, les clubs organisateurs adressent les résultats du jour par Internet via RMS à la FFG qui effectue la mise à jour des niveau.

Les résultats de chaque étape, les classements généraux et autres informations peuvent être consultés sur le site Internet des seniors.

SANCTIONS

La liste des départs d'une journée donnée est ferme et définitive à partir de la veille. Tout forfait non signalé le jour de participation à l'étape entraînera la disqualification du joueur et sa suspension pour les 2 étapes suivantes et, en cas de récidive, son exclusion du Circuit.

En cas de force majeure, les forfaits doivent être signalés à la Commission Senior par mail avec motif et document attestant de l'impossibilité de participation à la compétition. **Dès l'instant que le club autorise les départs, les conditions météorologiques du jour ne sont pas un cas de force majeure.**

Les clubs sont chargés de communiquer à la Commission (en même temps que les résultats) les noms des joueurs concernés.

La Commission se montrera particulièrement sévère pour sanctionner les joueurs incriminés soit par suspension à un certain nombre des étapes suivantes soit par exclusion du Circuit.

CLASSEMENT DE CHAQUE ETAPE

Les journées seront regroupées en une "étape". Le classement individuel de cette étape se fera par scores décroissants puis, en cas d'ex æquo, par niveau décroissants pour le brut et croissants pour le net. **Le départage via le score du dernier trou ne peut être envisagé.**

Le niveau pris en compte pour un joueur (et donc sa **catégorie** pour les Messieurs, les Vétérans et les Dames) est le niveau du jour de l'étape.

Les classements Brut et Net par équipes sont établis en additionnant les 5 meilleurs scores individuels de chaque équipe toutes catégories confondues.

CLASSEMENT GENERAL

Tous les résultats sont comptabilisés à chaque étape.

Le niveau pris en compte pour un joueur (et donc sa **catégorie** pour les Messieurs, Vétérans et les Dames) est celui qu'il avait lors de sa première participation au Circuit de l'année.

INDIVIDUEL : en Brut et en Net, le Classement Général est établi en considérant pour chaque joueur le total de ses **10 meilleurs résultats**. Le départage des ex æquo se fait par niveau décroissant pour le brut et croissant pour le net. Noter qu'en cours de Circuit, les classements généraux n'ont qu'une valeur d'information du fait du nombre variable d'étapes effectuées par les joueurs.

Pour le classement général final, les départages se font de la même façon puis, en cas de nouvelle égalité en fonction des **11, 12, etc...** meilleurs résultats des joueurs).

PAR EQUIPE : en Brut et en Net, le classement général est établi en considérant pour chaque équipe le total de ses **10 meilleurs résultats**.

Pour le classement général final, les départages se font en fonction des **11, 12, etc...** meilleurs résultats des équipes). Les équipes "Golfs d'entreprise" et Ligue ne peuvent être primées.

Toutes les dotations du classement général final sont prises en charge par la Commission du Circuit. Le nombre et le montant de ces dotations est décidé quelques temps avant la dernière étape.